

■ **Banque Raiffeisen de Vionnaz**, à Vionnaz, société coopérative (FOSC no 251 du 28. 12. 2001, p. 10280). Suivant procès-verbal de son assemblée générale du 18.03.2004, cette société a décidé de fusionner avec la 'Banque Raiffeisen du Haut-Léman', société coopérative de siège à Vouvry (siège transféré à Vionnaz), sur la base d'un contrat de fusion aux termes duquel la société absorbante reprend à titre universel l'actif et le passif de la société absorbée, conformément aux dispositions de l'art. 914 CO et selon bilan arrêté au 31.12.2003. La 'Banque Raiffeisen de Vionnaz' est dissoute.

Journal no 585 du 07.05.2004  
(02258762 / CH-621.5.001.418-0)